

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

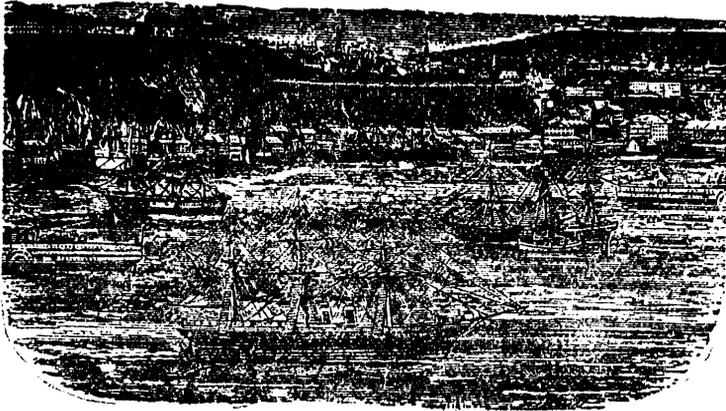
- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     |   |

Pagination continue.



La  
**Semaine Religieuse**  
DE  
**Québec**

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :  
Cap-Santé, Comté  
de Portneuf,  
Canada.



ABONNEMENT :  
\$1.00 par année,  
payable d'avance ;  
3 centins le nu-  
méro.

QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET Co

## SOMMAIRE

La Résurrection de Jésus-Christ, 349. — Le Titre de la Croix du Sauveur, 349.—Jeanne d'Arc, 351.—La *Santa Casa* de Lorette, 352.—Le petit Clerc, 354 — Lettre de M. Thibault, ancien missionnaire de la Rivière Rouge, 357.—Théologie populaire, 359 — Chez Voltaire, 359.—Bibliographie, 360.—A travers le monde des nouvelles.

### OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

#### BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h. Vêpres à 7 h.

#### EGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

#### EGLISE SAINT-ROCH. •

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

#### CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h. — Grand'messe à 10 h. ;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à 6½ h.

#### CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Sermon et Salut à 5 h.

#### EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 6½ 7 et 8 h. —Grand'messe à 9½ h ; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 6½ h.

#### EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½ 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

#### CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messes basses le dim. à 6h. et 7h.

**OCTAVE ROUSSEAU,** PEINTRE - DÉCORATEUR, avantageusement connu du public et pouvant fournir les meilleures recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et MAISONS PRIVÉES.—Résidence ; LOTBINIÈRE.

## WALKER'S INTERNATIONAL ATLAS

Après un examen attentif de ce nouvel ouvrage, nous pouvons sûrement le recommander.

# LA SEM AINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

---

## La Résurrection de Jésus-Christ

---

La Résurrection de Jésus Christ est attestée, en premier lieu, par les Apôtres qui affirment que pendant quarante jours ils ont vu et touché Jésus-Christ vivant, qui ont conversé, bu et mangé avec lui comme avant sa mort.

Cette Résurrection est confirmée, en second lieu, par la persuasion de huit mille hommes convertis, cinquante jours après, par deux prédications de saint Pierre. Ils étaient sur le lieu, ils ont pu interroger les Juifs et les gardes, visiter le tombeau, consulter la notoriété publique, prendre, en un mot, toutes les précautions possibles pour n'être pas trompés.

Ce fait est confirmé, en troisième lieu, non seulement par le silence des Juifs qui n'ont jamais accusé les Apôtres d'imposture sur ce point, mais par leur aveu formel. Dans les vies de Jésus qui ont été composées par les Rabbins, ils disent que le corps de Jésus mort fut montré au peuple par un certain *Tan-Cuma*. Or, *Tan-Cuma* signifie à la lettre, *Miracle de la Résurrection*.

---

## Le Titre de la Croix du Sauveur

---

Les Evangélistes nous apprennent qu'un titre fut placé en haut de la Croix du Sauveur. C'était un écriteau destiné à faire connaître le motif de la condamnation. Il était préparé quand Notre Seigneur sortit du prétoire, afin de le précéder dans la voie douloureuse. Il ne fut attaché à la Croix que sur le *Calvaire*.

Le Titre de la Croix a été trouvé par sainte Héliène dans un autre endroit que la Croix, mais en même temps. Elle le donna à la ville de Rome avec la vraie Croix; il a été conservé au moins en partie notable.

Le Titre fut placé dans l'église que sainte Héliène fit bâtir pour conserver les reliques qu'elle avait apportées de la Terre-Sainte.

---

et qui fut pour cette cause appelée église Sainte-Croix de Jérusalem. Cent ans après, Valentinien III fit orner de mosaïques l'endroit de l'église où sainte Héléne avait déposé le Titre. Le temps altéra la mosaïque, et, ce signe extérieur venant à manquer, on perdit de vue la sainte relique durant onze siècles.

Pierre Gonsalvi Mendona, cardinal de Sainte-Croix, faisait réparer son église lorsque, le 1<sup>er</sup> février 1492, les ouvriers découvrirent au sommet de l'arc du milieu de la basilique une niche, dans laquelle se trouvait une boîte de plomb recouverte d'une tablette en terre cuite, portant cette inscription: *Titulus verae Crucis*, Titre de la vraie Croix. Sous ce couvercle se trouvait une planchette rongée par le temps et portant des caractères en creux et colorés de rouge. Sur cette boîte on reconnut le sceau du cardinal Caccianemici, correspondant à l'année 1143; ce qui fit voir que la sainte relique avait été visitée à cette époque.

Depuis, elle est conservée sous verre dans un reliquaire d'argent. C'est une petite planchette de 0,235<sup>mm</sup> de largeur sur 0,130<sup>mm</sup> de hauteur. On y voit très distinctement deux restes d'inscription grecque et romaine. Ces lettres sont légèrement en creux comme si elles avaient été tracées avec une petite gouge. Elles ont de 0,28<sup>mm</sup> à 0,30<sup>mm</sup>. Les mots sont écrits de droite à gauche, comme l'écriture hébraïque. L'inscription ne porte plus en entier que le mot Nazaréen en grec et en latin; l'inscription latine a en outre conservé la lettre R et le commencement de la lettre E du mot *rex*.

Le Titre, on le voit, n'a pas été conservé dans son intégrité. Sainte Héléne a sans doute partagé l'insigne relique en trois parties, comme elle fit pour la Croix. Elle dut en donner une partie à Jérusalem où le moine Antonin affirme l'avoir tenue en ses mains et baisée; une autre à Constantinople, d'où elle vint à Paris où elle fut déposée dans la Sainte-Chapelle, et la troisième à Rome.

Il paraît certain que les trois inscriptions latine, grecque et syriaque n'ont pas été écrites en ces trois langues, mais dans une seule et même langue avec des caractères hébreux, grecs et latins. De plus, saint Jean est le seul des Evangélistes qui, afin de compléter ce qu'avaient dit les autres, ait marqué dans l'inscription le mot *Nazarenus*. Or, par une circonstance singulière, c'est presque l'unique mot que nous ait conservé la relique de Rome.

Le Titre, ainsi que les autres reliques de la Sainte-Croix, sont exposés à Rome, le quatrième dimanche du Carême, le Vendredi-Saint et le 3 mai.

## Jeanne d'Arc

La Vénérable servante de Dieu, Jeanne d'Arc, fut condamnée à être brûlée vive et l'exécution eût lieu le 30 mai 1431, sur la place du Vieux Marché du Rouen.

Le président de la Commission chargée de la juger était l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, assisté d'un certain nombre d'ecclésiastiques.

Comme une fraction infiniment petite d'un clergé n'est pas le clergé tout entier, il serait injuste de dire que la sentence a été l'œuvre du clergé d'alors. Elle a malheureusement été l'œuvre de quelques ecclésiastiques; mais non pas du clergé.

A cette époque, la presque totalité du clergé français était en communion avec Rome. Or, le décret que nous avons publié la semaine dernière, déclare que les juges de Jeanne étaient *inféodés au schismatique Concile de Bâle*. Ce jugement n'a donc pu être l'œuvre du clergé d'alors.

Le fait que ces juges iniques étaient inféodés au schismatique Concile de Bâle mérite aussi d'être mentionné. Le passer sous silence serait une discrétion quelque peu exagérée.

Le jugement en vertu duquel la Pucelle fût condamnée aux flammes, a été annulé le 7 juin 1456. Par conséquent, le 27 janvier 1894, il y avait près de quatre cent trente-huit ans qu'elle avait été proclamée innocente. Sa réhabilitation par l'Eglise ne date donc pas seulement de deux mois.

De plus, il ne faut pas confondre l'enquête instituée par les juges apostoliques, en 1456, avec la récente enquête faite par la curie ecclésiastique d'Orléans.

La première était une révision du procès en suite duquel Jeanne avait été condamnée aux flammes. La seconde, a porté sur la réputation de sa sainteté et de ses vertus. Il y a plus qu'une simple nuance entre ces deux enquêtes.

Les catholiques humbles et soumis, après avoir lu le décret du 27 janvier 1894, croiront plus fermement encore que la condamnation de Jeanne d'Arc fut l'œuvre de juges iniques inféodés au schismatique Concile de Bâle, et non celle du clergé français d'alors; sauront que la réhabilitation de la Vénérable a eu lieu il y a plus de quatre cents ans; et prieront avec une ferveur plus grande pour le succès de son procès de canonisation.

## La " Santa Casa " de Lorette

LÉON XIII PAPE

*A tous les fidèles de Jésus-Christ qui liront les présentes Salut et Bénédiction Apostolique*

L'heureuse maison de Nazareth, dans laquelle, à la voix de l'Angé qui salua la mère prédestinée de Dieu, *le Verbe s'est fait chair*, compte avec raison et est révéérée parmi les plus saints monuments de la foi chrétienne, ainsi que l'attestent les nombreux diplômes et actes, faveurs et privilèges de nos prédécesseurs. Cette maison, comme en témoignent les fastes de l'Eglise, à peine eût-elle été, par un dessein de la haute bienveillance de Dieu, transportée en Italie chez les Picentins, et offerte à la vénération des hommes sur les collines de Lorette, qu'elle attira aussitôt à elle les vœux et les hommages de la piété publique et les retint aussi fervents dans la suite des siècles.

Quoi de plus digne d'être rappelé que l'immense concours et la splendeur des pèlerinages en ce lieu, que la construction dans ce même endroit d'une magnifique basilique, illustre entre toutes par sa décoration artistique et la dignité de son culte, enfin que l'épanouissement de cette ville qui s'est élevée tout autour, comme une autre Nazareth, sous la tutelle de la Vierge Marie ? De nombreux et insignes bienfaits, tant publics que particuliers, sont venus augmenter la sainteté de ce lieu et accroître la confiance des pèlerins, et ils ont été répandus en telle profusion comme d'une source inépuisable, ces bienfaits par lesquels Dieu s'est plu à exalter le saint nom de Marie invoqué, que là s'est réalisé plus admirablement que partout ailleurs ce divin oracle fait sur elle-même : « Toutes les générations me proclameront bienheureuse. » Et la reconnaissance de ces bienfaits, attestée par les multiples industries de l'amour des grands comme des petits, on peut la voir avec joie s'épanouir chaque jour davantage comme la plus belle couronne de gloire posée sur sa tête.

Pour Nous, qui avons anciennement éprouvé en dévôt pèlerin, dans cette auguste maison, les bienfaits de la divine Mère, Nous n'en voyons qu'avec plus de faveur l'empressement des esprits pour le projet qu'a formé dans sa sagesse et son zèle distingué Notre vénérable frère l'évêque de Recanati et Lorette, de célébrer, en décembre prochain, des fêtes solennelles pour le sixième centenaire de l'heureux dépôt de ce trésor dans le sein de son Eglise.

Et Nous en avons la preuve dans les projets en préparation et dans les travaux déjà commencés à cet effet, et qui sont poussés avec une magnifique activité, dans le but surtout de rendre à la basilique et d'augmenter encore son ancienne beauté. Pour Nous, en accordant une juste louange à ces divers préparatifs et à leurs auteurs, Nous saisissons volontiers cette occasion d'exciter davantage la piété des fidèles pour la demeure terrestre de la Sainte Famille et les mystères qui s'y sont accomplis. Que tous comprennent bien en effet, et les Italiens surtout, quel présent de Dieu ils ont là, et par quel admirable providence il a été soustrait à une domination indigne et dans quelle intention d'amour il leur a été offert.

Dans cette bienheureuse demeure ont été consacrés les commencements du salut du genre humain par le grand et admirable mystère d'un Dieu fait hon ne pour réconcilier avec son Père la race condamnée et tout renouveler, et ce mystère d'un si grand amour et d'une si grande joie, la sollicitude maternelle de l'Eglise le rappelle trois fois par jour, dans une prière liturgique, à la

reconnaissance des hommes. Dans ce modeste logis se sont épanouis les exemplés de vie de famille et d'union conjugale, spectacle de anges, auxquels Nous Nous sommes efforcé plus d'une fois de ramener et de conformer toutes les familles, et en particulier par l'association établie à cet effet. De cet auguste sanctuaire aussi a découlé sur l'Eglise une source abondante de grâces et de sainteté, et là également un nombre insigne d'élus du ciel ont conçu les premières ardeurs de leur haute vertu ou se sont élevés à une plus grande perfection.

Que ce qui a été donc pour nos religieux ancêtres l'honneur et le secours de leur foi, l'objet du désir de leur piété et de leur joie, un secours efficace pour implorer la divine miséricorde, le soit encore à notre époque, surtout, lorsque, au milieu de l'affaissement et du désordre général, il ne reste plus d'appui certain et de moyen de restauration que dans la religion. Que par les fêtes séculaires de Lorette, qui arrivent si opportunément, tous les fidèles, dociles aux impulsions de leur piété et à Nos exhortations, s'efforcent de témoigner de toutes les manières leur reconnaissance et leur haute espérance en Notre-Seigneur Jésus-Christ, en sa sainte Mère et en leur gardien et protecteur; et en cela il convient que les Italiens surpassent tous les autres.

Puisse-t-il en être heureusement ainsi; afin que tous reçoivent, chacun pour eux et pour les leurs, les profits particuliers de leur dévotion personnelle, et ce qui est à souhaiter par-dessus tout, qu'ils les obtiennent pour l'Eglise, si éprouvée en ces temps malheureux.

De Notre côté, pour cette raison même, et en considération de la célébrité particulière de l'événement, Nous avons trouvé bon d'accueillir la demande de Notre vénérable frère, à l'effet d'obtenir de Nous que Nous enrichissions et décorions ces solennités séculaires de faveurs extraordinaires tirées du trésor des saintes indulgences. C'est pourquoi, fort de la Miséricorde du Dieu tout-puissant, et appuyé sur l'autorité des bienheureux Pierre et Paul, tous les privilégiés et grâces accordés par Nos prédécesseurs à la basilique de Lorette étant maintenus dans leur validité et leur intégrité, Nous accordons l'indulgence plénière de tous les péchés et le pardon en forme de jubilé à tous les fidèles de Jésus-Christ qui, dans le laps de temps compris entre le premier dimanche de l'Avent de la présente année et le dimanche de la sainte Trinité de l'année prochaine inclusivement, accompliront les prescriptions ci après indiquées, visiteront trois fois à trois jours différents ou le même jour, la basilique de Lorette et y prieront pieusement, à Nos intentions, pendant un certain temps, pour la liberté et l'exaltation de la sainte Eglise, pour la paix et l'unité du peuple chrétien, pour la conversion des pécheurs.

En outre, ils devront jeûner et faire abstinence un jour, en dehors des jours consacrés par le précepte de l'Eglise à un jeûne du même genre; ils devront aussi, après s'être régulièrement confessés de leurs péchés, recevoir le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, et accomplir quelque bonne œuvre à titre d'aumône. Cette indulgence, Nous permettons aussi qu'elle soit appliquée, par mode de suffrage, aux âmes unies à Dieu par les liens de la charité, qui ont quitté cette vie. Pour les fidèles de l'un et l'autre diocèse de Lorette et de Recanati, quels qu'ils soient qui seraient empêchés par une juste cause quelconque de remplir toutes les conditions prescrites, ou quelqu'une d'elles, Nous autorisons les confesseurs à les changer en d'autres œuvres de piété. Quant à ceux qui viendront en pèlerins, c'est-à-dire qui arriveront des contrées

situées en dehors de l'un et l'autre diocèse Nous permettons que le pèlerinage lui-même tienne lieu du jeûne prescrit.

Nous accordons aussi aux confesseurs le pouvoir de dispenser de la communion les enfants qui n'y ont pas encore été admis. Nous accordons en outre aux confesseurs légitimement approuvés, mais dans l'un et l'autre diocèse seulement, pendant le temps indiqué plus haut et à l'effet de gagner le jubilé, tous les pouvoirs que Nous avons accordés par Nos lettres apostoliques du 15 février 1889, sauf les cas exceptés dans ces mêmes lettres. Enfin, pour l'utilité spirituelle de tous les chrétiens, mais dans le même laps de temps seulement, Nous accorderons une indulgence de sept ans à tous et à chacun de ceux qui réciteront une fois pieusement les litanies de Lorette, et une indulgence plénière à tous ceux qui les réciteront pendant un mois, pourvu qu'ils se soient régulièrement confessés et qu'ils aient reçu la sainte communion, et rempli les autres conditions d'usage, et cette indulgence pourra aussi être appliquée par suffrage aux âmes condamnées au feu du purgatoire.

Et Nous voulons que la même foi soit ajoutée aux copies ou exemplaires imprimés de ces présentes lettres, souscrits par la main de quelque notaire public, et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, que celle qui serait due à ces présentes lettres elles-mêmes si elles étaient représentées.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 23 janvier 1894, l'an seize de Notre Pontificat.

Pour le R<sup>me</sup> cardinal SERAPHINI :

NICOLAS MARINI, *substitut*.

### Le petit Clerc

Dans le grand chœur de la cathédrale, derrière le maître-autel, le Mercredi-Saint, à quatre heures, on chante l'office des Ténèbres. Le chœur est grand comme une église oratoire, et ses dimensions ne sont point exagérées, car c'est une petite armée d'ecclésiastiques qui vient s'asseoir de chaque côté, sur les quadruples gradins de ses bancs et de ses stalles.

Il y a une vingtaine de chanoines, au camail de soie noire garni de deux bandes d'hermine encadrant la bande rouge du milieu.

Il y a, en y comprenant les professeurs du Petit-Séminaire, une trentaine de chapelains.

Il y a, au-dessus d'eux, les cent cinquante élèves du Petit-Séminaire, de la Manécanterie, comme on l'appelle.

Parmi eux, on en voit de tout petits, qui ont dix ans à peine ; puis des moyens, puis des grands qui se rasent déjà, car la barbe commence à leur pousser et, avec la barbe, des voix de basse, et de ténor.

Tout ce petit monde est très soigné dans sa mise. Sous la soutane de mérinos noir, le pantalon a été relevé jusqu'au genou, et le bas de sombre fillosette se termine dans un soulier bronzé.

La petite calotte ronde, posée sur le sommet de la tête complète la toilette de chœur. Et le Cardinal doit être content de voir combien sa Manécanterie est bien tenue.

Il est là, le Cardinal, assis dans une niche monumentale de bois sculpté, enfoui dans les plis de moire rouge de sa grande cappe, sur laquelle un petit manteau d'hermine étend une nappe de neige.

Les psaumes sont terminés. L'orgue emplit le grand vaisseau de pierre du doux mugissement d'un prologue.

Alors on voit se lever d'un des bancs les plus bas un tout petit clerc. Il doit avoir onze ans. Il a le corps grêle, les cheveux châtain, les yeux bleus. Il a les joues roses, d'ordinaire du moins, car pour l'instant ses joues roses sont blanchies d'émotion.

Avant de sortir du milieu de ses camarades, il a donné un coup de coude à droite en disant : « J'ai bien peur. » Et un coup de coude à gauche en disant : « Surtout ne me fais pas rire. »

Ça, c'est de la forfanterie, car il n'a pas envie de rire du tout, le petit clerc.

Il a les tempes, la gorge et l'estomac serrés, et ses mains, croisées sous son camail, sont toutes froides.

Il se dirige en chancelant vers la vaste estrade, élevée de trois marches, qui termine le chœur et sur laquelle sont d'ordinaire installés les pupitres de la maîtrise. Mais, aujourd'hui, cette estrade est vide. Il n'y a qu'un pupitre très bas et, sur ce pupitre, un livre énorme de plain-chant, avec ses notes carrées, qui sont grosses comme les cases noires d'un damier.

C'est l'instrument de supplice du petit clerc ; car, dans ce livre, il va lire et chanter tout seul les lamentations du prophète Jérémie.

Le voilà devant le colossal volume. Il tourne ses feuillets qui pourraient presque servir de draps à son lit. Il écoute les dernières notes de la ritournelle de l'orgue et il commence, après avoir toussé doucement pour s'éclaircir la voix.

C'est un petit son aigrelet, tremblotant, mais bien juste, qui sort de cette frêle poitrine et qui murmure :

*Incipit lamentatio Jeremix propheta*

Sur la dernière syllable, il y a une cadence lente et plaintive dans le mode mineur, que l'enfant a particulièrement travaillée. Il l'exécute d'une manière qui le satisfait lui-même. La voix se raffermir.

Ce n'est plus l'oisillon qui bat de l'aile au bord du nid ; c'est l'oiseau qui vole.

Sorti du petit corps, un *lamento*, de seconde en seconde plus sonore, grandit, s'élève, plane.

Il va frapper les vitraux qui tamisent les restes du jour dans l'abside, et à travers lesquels les rayons du soleil mourant viennent diaprés les feuillets du gros livre, qui vibrent dans les doigts du petit clerc.

Il monte, il contourne les piliers ; il monte encore, il emplit les voûtes et il redescend sur le chœur minuscule qu'il excite, qu'il enivre.

L'enfant n'est plus à terre. Il lui semble qu'il s'est envolé à travers le temps et l'espace, qu'il est devenu la voix de Jérusalem pleurant son veuvage, sanglotant sur ses gloires détruites et ses fils disparus.

Et, sous les nefs immenses, debout depuis six siècles, il s'égosille harmo-

nièusement, comme un rossignol aux yeux crevés pour qui la nature tout entière se résuma en son propre chant.

Ses camarades et ses maîtres le regardent avec étonnement. Les vieux chanoines ont remonté sur leur nez, pour mieux le voir, les lunettes d'or aux verres bombés.

Dans la grande niche sculptée, le cardinal a posé son bréviaire sur le coussin de velours rouge et, pensif, remué, attendri, écoute.

Et là-bas, bien loin, près du bénitier, une brave femme, une mère, pleure délicieusement en buvant de toutes ses oreilles ce pépiement sacré qui est sorti d'elle.

C'est fini. Fiévreux, baigné de sueur, après avoir sangloté sa dernière note, l'interprète du prophète Jérémie revient à son banc et regarde ces condisciples, qui lui font signe avec l'œil qu'il a très bien chanté.

Le Cardinal s'est penché ; il a demandé son nom, suprême gloire ! au maître des cérémonies.

Les Ténèbres s'achèvent.

Quand le dernier répons est chanté, tout le monde frappé sur sa stalle ou son banc, les chanoines et les chapelains avec leur bréviaire, les enfants de chœur avec leur eucologe.

Ce tapage, qui fait la joie des petits et qu'ils augmentent en trépignant de toutes leurs forces, est destiné à rappeler le bruit des éléments bouleversés à la mort du Christ.

Les clercs déposent au vestiaire calotte, camail, surplis et soutane, et, tout à l'heure, les cris joyeux de leur récréation succéderont aux lamentations du prophète.

Le lendemain, Jeudi-Saint, le petit clerc sert d'acolyte à la grand'messe pontificale : où le Cardinal bénit, pour toute l'année et pour tout le diocèse, le saint Chrême, l'huile, le baume qui touchera le corps des moribonds et le front des jeunes lévites.

Il a revêtu alors la soutane rouge qui le fait ressembler à un cardinal nain, l'aube plissée de lin transparent, serrée autour des reins par le cordon de soie à glands d'or. Et il porte, non sans effort, un gros chandelier doré avec lequel il précède la procession qui va déposer, à l'issue de la messe, dans le tombeau étincelant de lumières et de fleurs, le corps du Christ.

Le soir de ce même jour, nouvelle transformation. Le Cardinal lave les pieds à douze élèves de la Manécanterie, et le petit clerc est un des apôtres. Il étend son pied blanc savonné de frais sur la grande aiguère d'argent que tiennent deux chanoines agenouillés.

Sur ce pied, l'Éminence, également à genoux, verse un peu d'eau froide. Elle l'essuie avec un grand linge qui lui sert de ceinture, et elle y pose ses lèvres, ces lèvres qui donnent le baiser de paix au Pape.

Puis, c'est le Vendredi-Saint, avec ses autels nus, sans cierges ni crucifix, tabernacles ouverts et vides, avec le bruit des crécelles remuées dans les tribunes, près de la rosace, pour remplacer les cloches ; avec ses agenouillements devant un morceau de la vraie Croix qu'un chapelain donne à baiser ; avec le long récit latin de la Passion, pendant lequel tout le monde baise la terre, au moment où l'évangéliste raconte la mort du Christ : « Et, inclinant la tête, il rendit l'esprit. »

Le petit clerc, le soir au fond de la cathédrale sans lumière, chante sa partie dans le célèbre *Miserere* d'Allegri, ce chef-d'œuvre de la musique sacrée.

Le Samedi-Saint, c'est la bénédiction de l'eau, c'est la bénédiction du cierge pascal monumental, décoré de peintures, qui doit donner le feu sacré à toutes les lampes du sanctuaire, qu'on allume en battant le briquet, et dans lequel on enfonce, en forme de croix, cinq-gros grains d'encens.

Et alors, les cloches endormies se réveillent.

Enfin ! c'est Pâques venant clore par ses splendeurs le Carême, comme le soleil du printemps vient effacer sous ses rayons nouveaux le deuil du long-hiver.

Et le petit clerc, qui a pleuré les lamentations, entonne de toute la force de ses poumons les joyeux *Alleluia* !

Il est content ; le drame auquel il a pris part se termine par une apothéose.

Trente-cinq ans ont passé. Le petit clerc n'a plus de voix. Sur sa tête, les premières neiges commencent à tomber, les neiges qu'aucun soleil ne boira plus. La vie l'a emporté bien loin du sanctuaire, l'a roulé, l'a meurtri.

Il porte le fardeau de ses désillusions privées et le poids des malheurs lamentables de sa génération.

Et pourtant, dans son âme vit toujours, avec une netteté extraordinaire, le souvenir de ces cérémonies attachantes, inoubliables, qui émerveillaient son enfance et lui faisaient passer des jours entiers dans le rêve.

Il a entendu bien des refrains, bien des chansons. Aucun de ces refrains, aucune de ces chansons n'a chassé de son oreille le commencement de la Lamentation :

*Incipit lamentatio Jeremiae propheta.*

J. CORNÉLY.

Lettre de M. Thibault, ancien missionnaire de la Rivière Rouge (1)

FORT DES PRAIRIES (EDMONTON), 8 juillet 1842.

Mon cher Père,

Jé m'étais presque attendu au plaisir de vous revoir cette année, mais la divine providence en a décidé autrement, et au lieu de me rapprocher de vous, j'ai encore ajouté quelques centaines de lieues à la distance qui nous séparait déjà. Je suis parti de la Rivière Rouge, le 20 avril, avec un homme pour me guider à travers les prairies que j'avais à parcourir. Un cheval me portait et un autre était chargé de mon bagage. Je suis arrivé ici le 19 juin assez heureusement, après cependant bien des misères qui sont inséparables d'un pareil voyage. Mon

(1) Nous publierons plusieurs lettres du même missionnaire, que nous avons lieu de croire inédites.

ministère a été, grâce à Dieu, assez utile le long de la route, partout où j'ai rencontré du monde, et ici surtout, malgré les efforts d'un ministre protestant qui n'épargne rien pour m'empêcher de réussir. Les armes dont il se sert pour me combattre sont celles qu'emploient ordinairement les gens de son espèce, c'est-à-dire le mensonge et la calomnie.

Les sauvages à qui j'ai pu parler depuis que je suis ici se sont rendus à moi et persévereront, je pense, car ils paraissent bien zélés à se faire instruire des vérités du salut. J'attends de jour en jour des sauvages qui doivent venir me chercher pour me conduire au pied des Montagnes Rocheuses où je demeurerai encore là l'espace d'un mois après quoi, je me mettrai en route pour la Rivière Rouge. J'ai à passer le reste de l'été parmi des nations bien méchantes qui pourraient bien quelque bon jour me lever la chevelure. Je n'ai qu'un homme pour m'accompagner et me guider dans mes courses. Que Dieu soit béni ! s'il me juge digne de plaider sa cause, il me conservera. Que sa volonté se fasse, et non la mienne ! Je viens de recevoir la visite d'une bande de Pieds-Noirs, les plus méchants sauvages de ces contrées. Pendant environ quatre heures que je leur ai parlé par truchement, ils m'ont écouté avec une grande attention et ils m'ont fait plusieurs questions bien à propos, sur la manière de servir Dieu. Quand ils ont été sur le point de me laisser, chacun s'est empressé de faire un adieu solennel en me passant la main sur la tête, sur les épaules, sur la poitrine et sur les bras ; puis, me serrant la main avec affection, l'un me disait : « Tes paroles sont gravées dans mon cœur, je veux suivre ton chemin. » Un autre ajoutait : « Moi je n'ai pas été un très méchant homme, mais je veux à présent être bien meilleur, je te porte dans mon cœur, toi qui me prends en pitié et me montres le chemin de la vie. » Un troisième me parlait en ces termes : « Moi j'ai eu un mauvais cœur, j'ai été un méchant homme, j'ai honte devant toi, mais fais-moi charité, je te promets de vivre autrement, à présent que je t'ai vu et entendu. » Les autres me dirent à peu près autant. Je ne pouvais m'empêcher d'éprouver de la compassion en voyant les témoignages de respect dont ils m'entouraient. Sur leur demande, j'ai donné à leur chef un papier sur lequel sont marqués les jours de la semaine afin qu'ils puissent connaître le dimanche et le sanctifier.....

J.-B. THIBAUT, Ptre, Miss.

## Théologie populaire

Nous avons vu que quelques religions semblent avoir une ou deux de ces notes, mais l'Eglise catholique seule les possède toutes ; elle est, en conséquence, la seule véritable Eglise du Christ. Les autres religions ne sont pas *une*, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'unité dans le monde ; elles ne donnent pas de preuves de leur sainteté, car elles n'ont jamais eu de saints que Dieu ait reconnus comme tels en leur permettant d'accomplir des miracles. Elles ne sont pas catholiques, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas enseigné dans tous les âges et parmi toutes les nations. Elles ne sont pas apostoliques, parcequ'elles ont été établies plusieurs siècles après les apôtres. Elle ne sont pas infailibles, parcequ'elles ont déclaré fausses des choses qu'elles avaient autrefois reconnues comme vraies ; elle ne sont pas indéfectibles, car elles ne sont pas telles que Jésus-Christ les a fondées puisque ce n'est pas lui qui les a fondées, et qu'elles introduisent des changements continuels dans leurs croyances et leurs pratiques.

Les marques de l'Eglise doivent être ainsi parceque l'Eglise doit être une Eglise véritable, que tous les hommes puissent voir et connaître ; car Notre-Seigneur a dit (Math. XVIII, 17) : « Que celui qui n'écoute pas l'Eglise soit considéré comme un païen et un publicain. » Les païens étaient ceux qui adoraient les faux dieux. Les publicains étaient ceux qui collectaient les taxes des Juifs pour le compte des Romains, ils étaient sans pitié pour le peuple qui les détestait et les méprisait. C'est pourquoi Notre-Seigneur disait ; si quelqu'un n'obéit pas à l'Eglise, vous devez l'éviter comme vous évitez les païens et les publicains que vous méprisez. Personne ne peut être blâmé s'il n'obéit pas à une église invisible et inconnue. Aussi l'Eglise doit être un corps visible qui puisse être facilement reconnue par tous ceux qui recherchent avec ardeur l'Eglise du Christ. Mais si quelqu'un ferme les yeux et refuse de regarder la lumière de la vérité, l'ignorance ne l'excusera pas ; il sera blâmable et tombera sous la sentence de Notre-Seigneur.

---

 Chez Voltaire.
 

---

Dans une réunion intime chez Voltaire : « Je me charge de prouver, dit un convive, qu'il n'y a pas de Dieu pour nous juger après la mort !—Attendez, dit Voltaire, que je fasse sortir mes domestiques, je n'ai pas envie d'être volé ou égorgé cette nuit. »

## BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir le *Hoffmann's Catholic Directory*, pour 1894. Nos remerciements et nos félicitations aux éditeurs de cette importante publication qui, avant peu, aura atteint toute la perfection dont elle est susceptible. Ce recensement annuel du clergé catholique des Etats-Unis et du Canada, tant régulier que séculier, renferme une masse de renseignements extrêmement précieux, et indispensables à quiconque veut suivre le développement du catholicisme dans ces deux pays. La dernière édition nous donne une carte très bien faite des différentes provinces ecclésiastiques des Etats-Unis, qui ne peut manquer d'être grandement appréciée. Le prochain volume, nous l'espérons, contiendra une carte semblable des provinces ecclésiastiques du Canada. Quant à la liste des journaux catholiques du Canada elle est exacte, sauf quelques exceptions. On peut se procurer ce *Directory* en s'adressant à Hoffmann Bros., Milwaukee, Wis.

*La Villa Esculape*, par Camille FyLLIÈRES, Téqui, Paris.

Cet ouvrage est intéressant et bien fait pour les bibliothèques d'œuvres. Résumons en deux mots le sujet du roman. Un caissier s'aperçoit un jour qu'on lui a volé son portefeuille contenant toute sa fortune. Cette découverte lui cause une commotion telle qu'il en perd la raison. Sa fille aînée se fait receveuse des postes pour subvenir aux besoins de la famille. C'est dans un petit village de Bretagne qu'ils se retirent tous. Quelque temps avant leur arrivée, le docteur de ce village a reçu d'un inconnu un paquet en dépôt. Ce paquet n'est autre que le portefeuille volé. Au bout de plusieurs années, voyant qu'on ne le réclame pas, il s'approprie la fortune qu'il contient. Mais à son lit de mort il se repent et fait restituer par son fils la somme volée à la famille qu'on reconnaît enfin comme légitime propriétaire.

Il est bien inutile de dire que ces faits sont entourés de péripéties variées et qui font que l'intérêt ne cesse de croître jusqu'aux dernières lignes.

Librairie TÊQUI, 33 rue du Cherche-Midi, Paris. — On peut se procurer chez M. Téqui, le *Mois du Sacré-Cœur*, que nous avons annoncé en février dernier.

## A travers le monde des nouvelles

Québec — Les Quarante-Heures auront lieu à Notre-Dame de la Garde, le 26 ; à Saint-Julie, le 28 ; à l'Ancienne Lorette, le 30

## FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	25	mars	—Pâques.
Lundi,	26	“	—De l'octave.
Mardi,	27	“	— do
Mercredi,	28	“	— do
Jedi,	29	“	— do
Vendredi,	30	“	— do
Samedi,	31	“	— do

---

## ABONNEMENTS PAYÉS

S. de Québec.—M. G., S. de Québec —M. L., E. N. Québec.—M. D., Sainte-Anne des P.—B. de S. Alban.—M. L., Tadoussac.—M. B., S. An.—M. D., S. Maxime.

---

## C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe. Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires. Soieries et Passementeries de toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drrapeaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Métrinos à soutane. Coils en Ivoirine, Barrettes. Ceintures laine ou soe, Huile d'olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

---

## J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



## CHEMIN DE FER

**QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX**

DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

### ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir de *LUNDI*, le 9 octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

#### LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.55 a. m. et 6.15 p. m.  
Arrivée à Sainte-Anne, à 9.00 a. m. et 7.20 p. m.  
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m. samedi seulement.  
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m.

#### LE DIMANCHE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.  
Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.  
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.  
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m. 5.05 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

# VIGNOBLES CANADIENS

## COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

### ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NÔTRE-DAME DE LÉVIS

**SPECIALITES :** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

**PRIX REDUITS**—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.